

RW/933/2026/3199/17344/2

Lot 2

- Le bois qualifié de bordure est identifié sur le terrain par une double flash (ou trait de griffe) - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 30 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Les rémanents d'exploitation seront laissés sur place en cas d'utilisation d'une ébrancheuse. - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur/décroissance

Nombre d'arbres total	3 379	--
Volume grumes	1 040,307	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	1 040,307	m ³
Cube moyen	308	dm ³
Circonférence moyenne	57,661	cm
Surface de coupe	46,476	ha
Contact	MICHEL Philippe, 0479/86 66 07	--
Triage	Triage De Poncay	--
Propriétaire	Gouvy Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	BOIS DE RONCE	--
Vente	Vente groupée Commune de Gouvy, FE de Limerlé et FE Rettigny Vendredi 06 novembre 2026 à 10:00 Administration Communale de Gouvy	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Bordure Normal		Douglas Amélioration Normal Normal		Mélèze d'Europe Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	304		-		48		3	
35	463	28,082	-		112	7,748	13	0,606
45	443		-		115		16	
55	366	108,650	-		133	39,469	8	2,536
65	321	101,353	-		77	26,204	7	1,715
75	266		-		77		1	
85	180	244,455	-		59	78,299	-	0,327
95	118		-		40		-	
105	70		-		30		-	
115	32	205,851	-		17	86,979	-	
125	31		-		4		-	
135	7		-		5		-	
145	3	64,529	-		2	19,996	-	
155	2		1		-		-	
175	1	7,047	-	2,033	2	6,688	-	
185	-		-		2	7,740	-	
Total grumes	2 607	759,967	1	2,033	723	273,123	48	5,184
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	